

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 2 AVRIL 2024**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 9 avril 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : M. Albert YOGO

**Membres présents** : 32

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Hervé THIBAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir** : 9

M. Emmanuel MAILLET pouvoir à Mme Nathalie BRAMET REYNAUD  
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI  
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Hervé THIBAUD  
M. François-Xavier PENICAUD pouvoir à M. Stevens BOBI  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL  
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

**Membres absents**: 2

Mme Linda TABTE, Mme Anne-Lise LANSAQUE

**Délibération n°20240402DEL9**

**ENVIRONNEMENT COMMUNICATION**

**Rapport sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement**  
**Rapport annuel 2022**

**RAPPORTEURE : MME MARION CARRIER**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Direction de l'Eau de la Métropole de Lyon a édité son rapport annuel pour l'année 2022.

**Généralités :**

L'exploitation du service public métropolitain d'eau potable a été délégué à Eau du Grand Lyon du 3 février 2015 au 31 décembre 2022 au moyen d'une délégation de service public avec la société Eau du Grand Lyon, filiale à 100 % de Veolia, sur 56 des 59 communes du territoire de la Métropole. Filiale de la société Veolia, Eau du Grand Lyon a assuré le captage et la distribution de l'eau potable sur le territoire (à l'exception des communes de La-Tour-de-Salvagny, Lissieu, Quincieux desservies par un syndicat extérieur).

Le service de l'assainissement de la Métropole de Lyon (collecte et traitement des eaux usées) est géré en régie par la Métropole. Ce service est financé par la redevance d'assainissement perçue par la Métropole de Lyon sur chaque mètre cube d'eau prélevé au réseau de distribution d'eau potable ou sur toute autre source et rejeté au réseau public d'assainissement.

**Principaux indicateurs pour la Ville de Bron**

Le nombre d'abonnés a légèrement évolué passant de 6 908 en 2021 à 7 078 en 2023.

La Métropole a réalisé deux principaux investissements sur le territoire communal :

- travaux de sécurisation boucle : 0,435 Mio € HT
- Bron Village eau potable Croix Luizet Parilly : 1,387 Mio € HT

**Analyses de la qualité de l'eau :**

Le contrôle sanitaire des installations de production et de distribution de l'eau est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur l'ensemble des réseaux depuis le point de captage jusqu'au robinet du consommateur. La fréquence et le type des analyses sont fonction de l'origine des eaux, des débits captés, des traitements et de l'importance de la population desservie.

En 2022, sur l'ensemble du territoire Métropolitain, pour les eaux brutes, traitées et distribuées, 201 282 mesures ont été réalisées. L'eau distribuée présente pour tous les paramètres un indicateur de bonne qualité.

## Prix et qualité des services publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement de Lyon)

### Le prix du mètre cube d'eau potable :

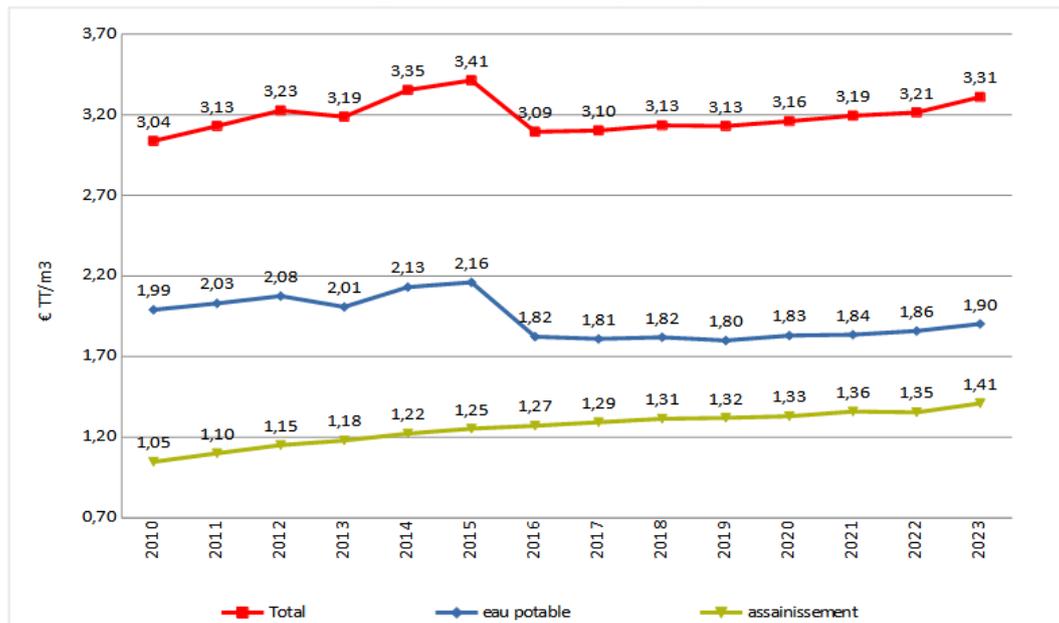
Sur une base de facturation annuelle de 120 m<sup>3</sup> (correspondant à la consommation moyenne d'une famille de quatre personnes) et pour un compteur de 15 millimètres, le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau assaini (abonnement, consommation, taxes et redevances comprises) est de 3,31 € TTC/ m<sup>3</sup> au 1er janvier 2023.

Ce prix reste inférieur au prix moyen de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée (3,87 € TTC/m<sup>3</sup>) et en France (4,30 € TTC/m<sup>3</sup>) (Source : Agence de l'eau Rhône Méditerranée, Édition 2023.)

### *Prix du m<sup>3</sup> d'eau potable*

<b>PART EAU POTABLE</b>			
(les modalités de tarification sont détaillées dans le rapport relatif au service public d'eau potable)	AU 01/01/2021	AU 01/01/2022	AU 01/01/2023
<b>Part revenant au délégant Métropole en euros HT</b>	0,2964	0,2996	
Redevance d'abonnement au m <sup>3</sup> sur la base d'un compteur de 15 mm (8,9870 / 120 m <sup>3</sup> )	0,0741	0,0749	
Prix au m <sup>3</sup>	0,2223	0,2247	
<b>Part revenant à l'exploitant*</b>	<b>1,0997</b>	<b>1,1193</b>	<b>1,4597</b>
Redevance d'abonnement au m <sup>3</sup> sur la base d'un compteur de 15 mm	0,2749	0,2798	0,3649
Prix au m <sup>3</sup>	0,8248	0,8395	1,0948
<b>Prélevé pour le compte d'autres organismes</b>	<b>0,3438</b>	<b>0,3435</b>	<b>0,3437</b>
Taxe eau potable et solidarité avec les communes rurales**	0,058	0,058	0,058
Voies navigables de France ***	0,0058	0,0055	0,0057
Agence de l'eau - Pollution ****	0,2800	0,2800	0,2800
<b>TOTAL PART EAU POTABLE HT</b>	<b>1,7399</b>	<b>1,7624</b>	<b>1,8034</b>
TVA à 5,5% sur l'ensemble des postes	0,0957	0,0969	0,0992
<b>TOTAL PART EAU POTABLE TTC</b>	<b>1,8356</b>	<b>1,8593</b>	<b>1,9026</b>
<b>PART ASSAINISSEMENT</b>			
(les modalités de tarification sont détaillées dans le rapport relatif au service public d'assainissement)	AU 01/01/2021	AU 01/01/2022	AU 01/01/2023
<b>Facturé pour le compte de la Métropole en euros HT</b>	<b>1,0343</b>	<b>1,0392</b>	<b>1,0912</b>
Redevance d'assainissement	1,0343	1,0392	1,0912
<b>Prélevé pour le compte d'autres organismes</b>	<b>0,2009</b>	<b>0,1919</b>	<b>0,1911</b>
Agence de l'eau (renouvellement réseaux) *****	0,1500	0,1600	0,1600
Voies navigables de France	0,0509	0,0319	0,0311
<b>TOTAL PART ASSAINISSEMENT HT</b>	<b>1,2352</b>	<b>1,2311</b>	<b>1,2823</b>
TVA à 10% sur l'ensemble des postes	0,1235	0,1231	0,1282
<b>TOTAL PART ASSAINISSEMENT TTC</b>	<b>1,3587</b>	<b>1,3542</b>	<b>1,4105</b>
<b>TOTAL EN EUROS HT</b>	<b>2,98</b>	<b>2,99</b>	<b>3,09</b>
<b>TOTAL EN EUROS TTC</b>	<b>3,19</b>	<b>3,21</b>	<b>3,31</b>

**Evolution du prix de l'eau entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 1<sup>er</sup> janvier 2023  
(prix en euros TTC par m<sup>3</sup>)**



**Faits marquants de l'année 2022 :**

Pour permettre le lancement opérationnel au 1er janvier 2023 de la régie Eau publique du Grand Lyon, la Métropole de Lyon a poursuivi en 2022 la construction de ce nouvel établissement public. La qualité de service rendu aux usagers a été maintenue tout au long de cette période de construction grâce à la mobilisation et l'implication des équipes du délégataire et de la Métropole de Lyon.

L'année 2022 a par ailleurs été une année particulièrement sèche, avec une absence de précipitations pendant de très nombreuses semaines et sans retour à des pluies significatives et efficaces sur plusieurs mois. Les premiers arrêtés sécheresse ont été pris dès les premiers mois de l'année, fait très rare au cours des dernières décennies. De plus, le plus haut niveau d'alerte sécheresse, le niveau « crise », a été déclenché pour la première fois sur le territoire Métropolitain en 2022.

Les rapports annuels de la Métropole de Lyon et de l'ARS sont mis à la disposition du public dans chacune des mairies concernées après leur présentation au Conseil Municipal. À Bron, les rapports se trouvent à la Direction des Services Techniques.

Vous les trouverez également sur les sites [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com) (pour le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et assainissement 2022) et <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr> (pour le rapport annuel sur la qualité de l'eau d'alimentation en 2022).

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la communication qui vous est faite des rapports 2022 sur la qualité de l'eau potable et sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement de l'ARS et de la Métropole de Lyon,
- **INFORMER** les Brondillants, que ces rapports sont à la disposition du public pour consultation en Mairie (aux Services Techniques) pour une durée d'un mois.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 08/04/2024



ID : 069-216900290-20240402-20240402DEL9-DE

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**